

L'AFFECTATION DES RESULTATS DANS LE BUDGET 2012 :

3 - Affectation de résultats pour le budget principal.

Monsieur Etienne HEMOND, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente au Conseil Municipal, le résultat de l'exercice à affecter dans les comptes de l'année 2012 :

Nous avons l'autorisation de Monsieur le Trésorier Public, de procéder à cette reprise de résultats.

	Dépenses 2011	Recettes 2011	Reprise Résultat 2010	Résultat 2011
Fonctionnement (Total)	1 898 435, 11 €	2 288 475, 25 €	+ 2 575, 26 €	+ 392 615, 40 €
Investissement (Total)	1 081 417, 49 €	1 218 135, 66 €	-437 408, 17 €	- 300 690 €

Vu la prise en compte des restes-à-réaliser en dépenses (396 548, 81 €) et en recettes (512 103 €) qui viennent porter le déficit de la section d'investissement à 185 135, 81 euros.

Vu l'excédent de fonctionnement cumulé de 392 615, 40 €, le Conseil Municipal décide d'affecter 185 135, 81 € en section d'investissement au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement et de reporter 207 479, 59 € en section de fonctionnement du budget 2012.

EXPLICATION DETAILLEE

Recettes de fonctionnement 2011 = 2 288 475, 25 €
 - Dépenses de fonctionnement 2011 = 1 898 435, 11 €
 = + 390 040, 14 €

+ Reprise du résultat 2010 = +2 575, 26 €
 = + **392 615, 40 €**

Recettes d'investissement 2011 = 1 218 135, 66 €
 - Dépenses d'investissement 2011 = 1 081 417, 49 €
 = + 136 718, 17 €

+ Reprise du résultat 2010 = -437 408, 17 €
 = - 300 690 €

+ Recettes d'investissement qui restaient à réaliser au 31 Décembre 2011 = 512 103 €
 - Dépenses d'investissement qui restaient à réaliser au 31 Décembre 2011 = 396 548, 81 €
 = - **185 135, 81 €**

**Je prends 185 135, 81 € à l'intérieur des 392 615, 40 € pour compenser le déficit d'investissement.
 Il me reste alors 207 479, 59 € à reporter en section de fonctionnement pour 2012.**